



## Demande de certificat d'autorisation INSTALLATION SEPTIQUE

date :

**Identification** (si vous n'êtes pas propriétaire, fournir une preuve que vous avez l'autorisation signée du propriétaire)

### Propriétaire

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

### Requérant de la demande

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

## Emplacement des travaux

No cadastre

Adresse à Mille-Isles

### Catégorie d'usage

Résidentiel

Commercial

Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Superficie du lot (en mètres)

No matricule

### Nature de la propriété

Habitation unifamiliale

Habitation unifamiliale avec logement

Habitation saisonnière, chalet

## Exécutant(s) des travaux

Valeur des travaux

### Compagnie - Entrepreneur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

No RBQ

Date du début des travaux :

Date de la fin des travaux

### Compagnie - Entrepreneur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

No RBQ



**Description détaillée des travaux** (le nombre de chambres à coucher, le type d'installation septique, la capacité, le débit moyen par jour, la superficie du champ d'épuration...)

Nombre de chambres à coucher ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Documents requis** (prévoir un délai d'au moins deux semaines pour l'émission du permis)

- 2 copies du plan d'implantation** dessiné à l'échelle montrant l'emplacement prévu de l'installation septique par rapport aux points suivants : limites du terrain, rue, lac, ruisseau, etc. De plus, le déboisement, la position de l'installation septique, des puits artésiens (votre puits projeté et ceux des voisins) et du stationnement devront être identifiés sur ce plan. Le plan de subdivision est nécessaire, si le terrain n'est pas subdivisé (à voir avec l'arpenteur).
- 2 copies de l'étude de caractérisation du sol**, ce document est un rapport d'analyse du sol conforme au règlement Q2r8 et préparé par un ingénieur ou un technologue professionnel.
- Une preuve** que l'ingénieur ou le technologue, qui a produit le rapport, est mandaté et a reçu les argents pour **assurer la surveillance des travaux** de construction des installations septiques et la production et la transmission à la municipalité du **certificat de conformité**, au plus tard 30 jours après la fin des travaux.
- La présente **demande de permis pour les installations sanitaires** complétée et signée
- Les honoraires** pour l'étude de la demande de permis ont été acquittés
- \* Pour un système de traitement secondaire avancé (Bionest, Écoflo, Écobox, Enviro-SepticMD), vous devez fournir une **copie du contrat d'entretien**, puisque **le propriétaire doit être lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié pour faire l'entretien du système. (Q2r8)**

NOTE : L'étude de la demande de permis s'effectuera que lorsque toutes ces informations nous seront remises, et que les frais pour l'étude seront acquittés.

**Signature du demandeur**

Nom du demandeur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature du demandeur \_\_\_\_\_